

Objet : Blocage dans les applications fédérales des joueurs « ND »

Destinataires : Ligues

Copie : M. Jean-Pierre Dartevelle, Vice-Président délégué FFT, DTN & Compétitions nationales et internationales

Commission fédérale de Classement

Présidents des Commissions régionales de Classement

Bonjour à tous,

A compter de ce jour, le blocage des joueurs dont le statut de Classement est « Non Déterminé » (ND) est effectif dans les applications informatiques fédérales (AEI, GS, ADOC, MET).

Pour rappel, un joueur dispose d'un Classement « Non Déterminé » sur sa licence dès lors qu'il n'a disputé aucun match de simple au cours des 3 années sportives précédentes, que ce joueur ait été ou non licencié durant cette période.

Les joueurs « ND » ne peuvent s'inscrire à un tournoi, ni être inscrit dans une composition d'équipe. Un message bloquant, clair, précise que le joueur doit contacter sa ligue afin d'effectuer une demande de reclassement.

Donc, fini (ou presque) les joueurs notablement sous classés qui traversent les tableaux ou faussent les matchs par équipe.

N'hésitez pas à divulguer la bonne nouvelle autour de vous, et notamment à vos juges-arbitres !

Vous remerciant pour votre collaboration,

Bien cordialement,

Stéphane.



Stéphane BERRAFATO

Direction de la Compétition et des Equipes de France

Responsable Seniors Plus - Padel - Classement

Tél : +33 (0)1 47 43 48

